



eClaims

Découvrez
les avantages

Sinistres protection juridique : nouvel outil de déclaration, unique et 'tout-en-un' !

Rapide, simple et facile

Cet outil est disponible pour tous les sinistres **automobiles** et **habitation**.

Pour toutes autres demandes, veuillez envoyer un courriel à declaration@legalvillage.be



Accès facile

Via votre logiciel de gestion avec :

1. Échange contextuel du numéro de police vers notre tool
2. Mise à jour simple via un bloc retour

Via notre site www.legalvillage.be



Gain de temps dans le cadre de la double déclaration RC auto/omnium et PJ ultrarapide

Vous devez déclarer le sinistre auto aussi bien côté assureur RC/omnium que du côté PJ dans un contrat PJ intégré:

Après avoir encodé la déclaration Axa, vous pouvez en quelques clics supplémentaires également déclarer le sinistre en protection juridique. Les données déjà encodées seront aussi chargées dans le dossier Legal Village. Vous n'aurez plus qu'à introduire quelques informations supplémentaires propre à Legal Village (p.ex information concernant un blessé, ...) : en max. 30 secondes c'est fait.



Déclarations Défense pénale Auto : mission immédiate de l'avocat dans la plupart des cas

Si mission immédiate :

À la fin de la déclaration, nous indiquons que notre intervention est acquise et nous vous confirmons la mission à l'avocat.



Maîtrise de l'outil eClaims par votre procesmanager et tous les gestionnaires Claims Legal Village

L'outil est très intuitif et en cas de questions quant à son utilisation, nos collaborateurs se tiennent à votre disposition.



Gestion personnalisée

Le dossier est immédiatement attribué à un gestionnaire et vous avez donc directement une personne de contact attitrée.



Retour prioritaire de notre part dans les 24h ouvrables après l'ouverture

